

Romont - PAD-Cadre

Présentation au conseil général (17 mai 2018)





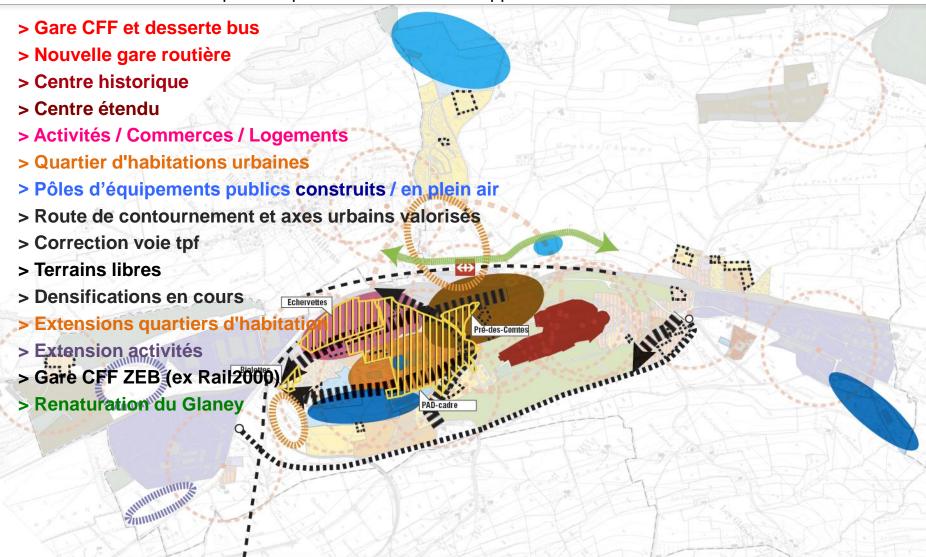
Sommaire

1. Le contexte du PAD-Cadre: projet territorial et objectifs généraux

2. Le PAD-Cadre: moyens prescriptifs



Révision du PAL - Concept de requalification et de développement territorial



PDCom – Topographie et morphologie du bâti caractéristiques du site et vue panoramique du site du PAD-Cadre



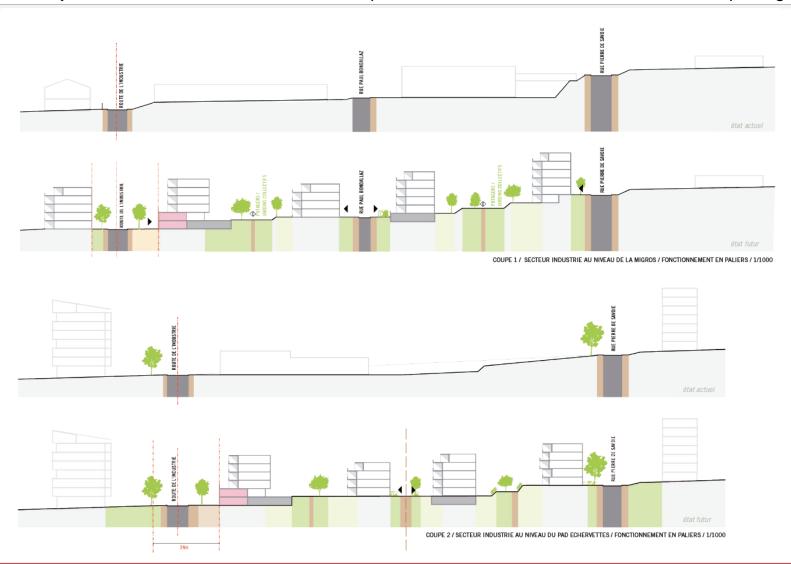


PDCom – Projet territorial: Zoom des secteurs à requalifier au sein du PAD-Cadre





PDCom – Projet territorial: Zoom des secteurs à requalifier au sein du PAD-Cadre – Profils morphologiques



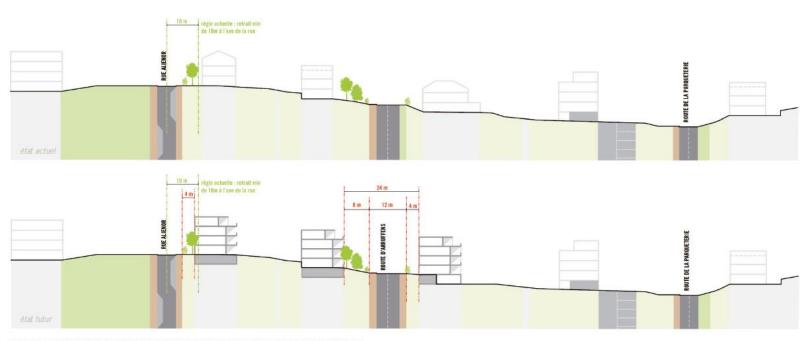




PDCom – Projet territorial: Zoom des secteurs à requalifier au sein du PAD-Cadre - Profils morphologiques



EXEMPLE DE VILLAS URBAINES SUR L'AVENUE DU MONT D'OR À LAUSANNE



COUPE 3 / SECTEUR ALIÉNOR ARRUFFENS / TEST POUR L'AUGMENTATION DES GABARITS BÂTI AUTORISÉ / 1/1000





RCU - PAD Cadre

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Etablir une conception transversale

- Répartir judicieusement les fonctions dans la ville (commerces, services, artisanat)
- Densifier le tissu bâti au fur et à mesure d'opérations ponctuelles et autonomes
- > Valoriser le paysage à large échelle et dans le périmètre urbain
- > Assurer une mobilité multimodale
- > Respecter les contraintes environnementales

Planifier cette vision en tenant compte d'un échéancier probable de réalisation et des spécificités de chaque secteur à l'intérieur du PAD-Cadre

Plan d'implantation





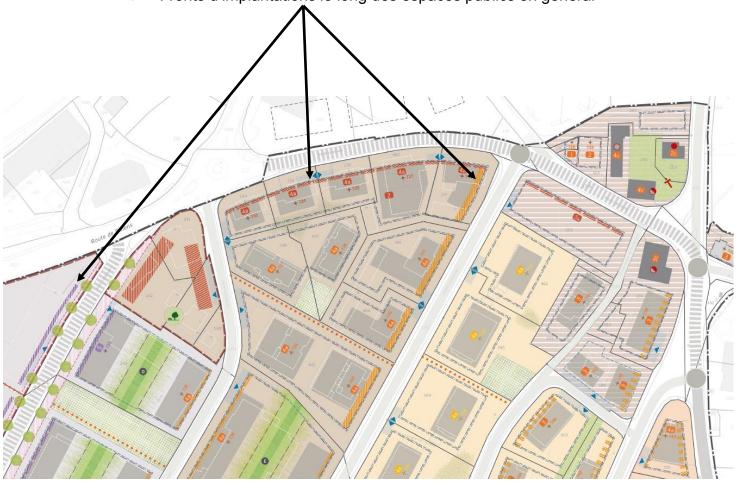
PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Morphologie du bâti:

> Fronts d'implantations le long des espaces publics en général



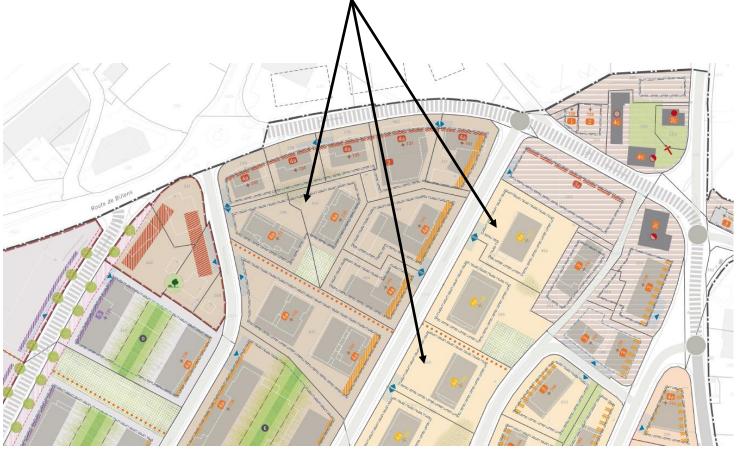
PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Morphologie du bâti:

- > Fronts d'implantations le long des espaces publics en général
- > Implantation libre au sein de périmètres dans quelques cas d'ambiances particulières





PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Morphologie du bâti:

- > Fronts d'implantations le long des espaces publics en général
- > Implantation libre au sein de périmètres dans quelques cas d'ambiances particulières
- > Prescriptions particulières dans le secteur au patrimoine sensible
- > Altitudes fixées pour les toitures





PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Trame verte:

Espaces verts publics le long des liaisons piétonnières, cédés à la commune moyennant bonus

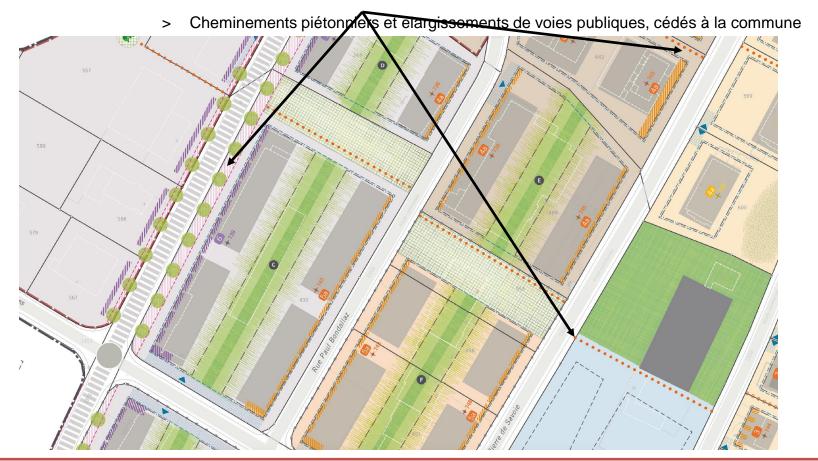
PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Trame verte:

> Espaces verts publics le long des liaisons piétonnières, cédés à la commune moyennant bonus





PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS PRESCRIPTIFS

Trame verte:

- > Espaces verts publics le long des liaisons piétonnières
- > Cheminements piétonniers et élargissements de voies publiques, cédés à la commune moyennant bonus





PAZ et RCU - PAD Cadre



MOYENS

Espaces publics et mobilités :

PRESCRIPTIFS Inscription de la hiérarchie du réseau de voiries Mesures d'equipement IIIIIIIIIIII routes principales, avec modération routes principales, sans modération routes de desserte RD carrefours principaux

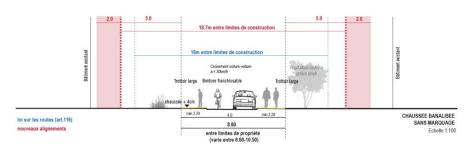
PAZ et RCU - PAD Cadre

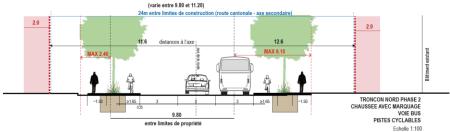


MOYENS PRESCRIPTIFS

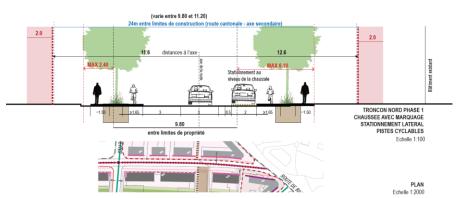
Espaces publics et mobilités :

- Inscription de la hiérarchie du réseau de voiries
- > Directives d'aménagement (profils types) selon la hiérarchie des voiries











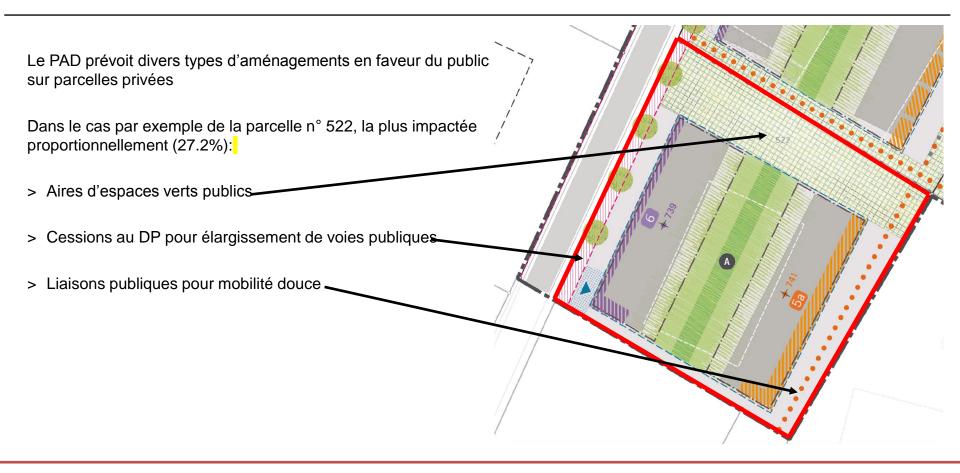


Innovation règlementaire: les bonus en contrepartie d'aménagements en faveur du public

MOYENS PRESCRIPTIFS

Faisabilité:

> Bonus pour mesures sur terrains privés en faveur de l'intérêt général et accès mutualisés





Innovation règlementaire: les bonus en contrepartie d'aménagements en faveur du public

MOYENS PRESCRIPTIFS

Faisabilité:

> Bonus pour mesures sur terrains privés en faveur de l'intérêt général et accès mutualisés

Le PAD prévoit divers types d'aménagements en faveur du public sur parcelles privées

Dans le cas par exemple de la parcelle n° 522, la plus impactée proportionnellement (27.2%):

- > Surface de terrain déterminante initiale: 5'302 m²
- > Surfaces cédées en faveur du domaine public: 1'444 m²
- > Surface de terrain déterminante finale: 3'858 m² (-27.2%)
- > Surface de plancher déterminante initiale: 9'279 m²
- > Surface de plancher déterminante finale avec bonus: 11'805 m² (+21.4%)





Discussion

